



Compte rendu du CA du 25 avril 2024 à 9H en visioconférence

Membres titulaires présents votants

Michel ANDRE, Maïder BUGNON OLANO, Jean-Laurent DOURNAUX, Florence HENRY, Félix MAOULY, Catherine MUSEY, Sangitiana RAKOTOZAFY, Philippe ROUSSEAU, Philippe ZARKA.

Invités présents

Claire BERNARD, Xavier BONNIN (président du CLAS-MEUDON), Zineb BRAHNI, Isabelle BUALE, Renaud ROMAGNAN (trésorier du CLAS-MEUDON), Mathieu SERVILLAT, Emmanuel THÉTAS (président du CLAS-NANÇAY), Rémi TEMPLE

Membres excusés

Christine CHAUMONT, Corinne DAUBAS, Nicole HALLET, Farid HOUSNI, Sylvie LEMAITRE, Sophie MASSON, Françoise ROQUES, Yamina SAGHI, Frédéric TRAVERS, Cécile VENEAU.

La réunion s'est déroulée en visioconférence

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 11H, en début de séance il y a 8 votants, au point 4 il y a 9 votants

1) Désignation du président et des secrétaires de séance

Présidente de séance : Catherine MUSEY

Secrétaire de séance : Claire BERNARD

Point 1 : Vote désignation de la présidente et des secrétaires de séance : Unanimité pour.

2) Approbation de l'ordre du jour

Des questions diverses sont ajoutées :

- Commission voyage
- Certificats médicaux

Ordre du jour du CA :

1. Désignation président et secrétaire de séance (vote)
2. Approbation ordre du jour (vote)
3. Validation du compte-rendu de réunion du 15/12/2023 (vote)
4. Bilan moral et financiers des CLAS de Meudon, Nançay et Paris (vote)
5. Modification des statuts et du RI du CESOP portant sur la composition du CA (vote)



6. Modification du RI des CLAS sur les contraintes d'effectif et de taux de prise en charge (vote)
7. Sollicitation de la commission mixte aide exceptionnelle (vote)
8. Problème d'autorisation d'accès sur le site de Meudon
9. Information sur l'analyse des sols sur le site de Meudon
10. Information sur le DUERP du CESOP
11. Information sur le projet APS et sur PSL-sport
12. Point d'information sur le dialogue social
13. Questions diverses
14. Date de la prochaine réunion du CA du CESOP et des AG ordinaire et extraordinaire du CESOP

Point 2 : Vote de l'ordre du jour : Unanimité Pour (8 votants)

3) Approbation du compte rendu du CA du 15/12/2023

Point 3 : Vote de validation du CR : 7 Pour et 1 Abstention

4) Bilans moraux et financiers des CLAS de Meudon, Nançay et Paris

Bilan moral CLAS Meudon

L'activité Zumba a rencontré des soucis d'effectifs qui ont mené à dépasser la règle des 6 participants minimum pour une activité avec professeur payé.

Le Tai-chi est arrêté, mais deux nouvelles activités ont été créées, la pétanque et le patrimoine. Et la poterie se relance avec un professeur.

Nous remercions Denis Savary d'avoir pris en charge l'activité jardinage. Il s'arrête et nous remercions Florence, Isabelle et Sylvaine de le remplacer. Nous regrettons le vol du motoculteur pour lequel une plainte a été déposée au commissariat.

Pour les événements, il y a eu la réunion de rentrée avec les responsables d'activité, notre participation à la fête du solstice (malgré la pluie les capoyeristes étaient là), la fête de l'équinoxe avec les musiciens, le forum avec un stand café (merci à Isabelle pour l'organisation) et enfin la fête des enfants qui aura lieu le 04 mai. Il n'y aura pas eu de cross cette année. **Il y a eu 247 inscrits contre 217 l'année passée.**



Bilan Financier (présenté par Renaud)

Charges	Montant	Produits	Montant
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>Produits d'exploitation</u>	
Diverses activités ⁽¹⁾	2 684,10	Cotisations	1 425,00
Piscine	1 775,40	Piscine	1 247,00
Abonnements ⁽²⁾	2 646,96	Ventes billetterie	1 674,90
Rémunération intermédiaires ⁽³⁾	19 007,83	Participations agents ⁽⁴⁾	8 877,97
Fête des enfants	6 337,79		
Petit équipement	557,00	Subvention CESOP	21 600,00
<u>Charges financières</u>		<u>Produits financiers</u>	
Frais bancaire	179,18		
Amortissements	539,33		
Variation de stock cinéma	53,00	Variation de stock cinéma	21,20
<u>Charges exceptionnelles</u>			
S/total	33 780,59	S/total	34 846,07
Excédent de l'exercice	1 065,48	Déficit de l'exercice	0,00
Total	34 846,07	Total	34 846,07

Excédent de 1 065,48 €, bilan proche de l'équilibre : cela traduit la reprise globale de l'activité.

Billetterie : uniquement culture (pas d'escalade cette année)

Amortissement : amortissement de la machine à coudre et de la surjeteuse

Petit équipement : achat pour salle de musique, boules pétanque.

Bilan moral CLAS Nançay

C'est calme cette année.

La billetterie Nouvelle Lune s'avère moins pratique qu'avant : l'accès public n'existe plus.

Le Forum a eu lieu début février et est toujours très convivial. Il n'y a pas eu de photos, dommage !

Le climat n'a pas favorisé les activités cette année mais la fête de Noël a été très réussie avec comme thème le loup : il y a eu 23 enfants.

Une sortie concert a eu lieu à Châteauroux.

Il y 30 inscrits cette année.

Bilan financier CLAS Nançay

Dans la ligne Fête des enfants, les recettes correspondent à la participation des parents lorsque le cadeau dépasse 40 €. Les frais de tenue de compte de Nançay sont excessifs. La banque postale a été interrogée



sur ce point. Malgré 3 RDV aucune solution satisfaisante n'a été proposée : il est envisagé que Nançay change de banque.

Excédent de l'exercice : 1 609,68 € mais lié à un versement exceptionnel de 6 500 € versé (amortissement)

Bilan moral CLAS Paris

2023 est une bonne année pour le CLAS Paris

Les activités Couture et Dessin se partagent les locaux dans le pavillon Baillaud le jeudi midi.

La Salsa a démarré et remporte un franc succès le vendredi midi.

Des séances de Sophrologie ont eu lieu dans le cadre de la formation d'un intervenant.

Le Jardin est à la disposition de 16 personnes, 1 parcelle collective et plusieurs individuelles.

L'activité pétanque fonctionne bien depuis sa création suite au tournoi des 50 ans du CESOP

La fête des enfants aura lieu en juin.

Il y a 99 inscrits, 160 avant le covid et le développement du télétravail mais les présences remontent doucement.

Parmi les achats on a investi dans un diable et des tables.

Le Yoga compte 10 inscrits.

Bilan financier CLAS Paris

Charges	Montant	Produits	Montant
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>Produits d'exploitation</u>	
Diverses activités ⁽¹⁾	926,00	Diverses activités (1)	408,20
Billetterie Piscine	1 145,00	Billetterie Piscine	656,50
Billetterie Escalade	550,00	Billetterie Escalade	144,00
Billetterie Cinéma	5 154,03	Billetterie Cinéma	3 423,70
Rémunération intermédiaires ⁽²⁾	8 524,63	Participations agents ⁽³⁾	5 222,00
Fête des enfants	5 534,40	Fête des enfants	
Equipement	215,40	Subvention CESOP	14 000,00
Forum Fête printemps, Clas	2 074,95		
		Variation de stocks Escalade	198,00
Variation de stocks cinema	95,40	Variation de stocks Cinéma	141,00
Variation de stocks piscine	114,40	Variation de stocks piscine	119,40
<u>Charges financières</u>	200,16	<u>Produits financiers</u>	
<u>Charges exceptionnelles</u>		<u>Produits exceptionnels</u>	
	<i>S/total</i> 24 534,37		<i>S/total</i> 24 312,80
	-221,57	Résultat de l'exercice	
Total	24 312,80	Total	24 312,80

(1) activités diverses (dessin, pétanque, badminton, ping-pong, musique, labo-photo, jardin, couture)



Le bilan est en très léger déficit (- 221,57 €). Toutes les activités ont repris.

Point 4 : Vote des bilans : 9 Pour

5) Modification du RI du CESOP portant sur la composition du CA

Le bureau du CA propose de passer de 15 à 10 administrateurs et de rendre la composition du bureau plus souple. Cette proposition doit passer par le vote d'une AG extraordinaire puisque les statuts doivent être modifiés. Le nombre de membres est défini dans l'article 8.5 du RI et l'article 7 des statuts. La composition du bureau est portée par l'article 11 des statuts et l'article 12 du RI.

Florence suggère de modifier le RI pour que le nombre ne soit précisé que dans les statuts et que le RI fasse référence à ces statuts. Il n'y a pas de souci à avoir un nombre pair d'administrateurs : en cas de vote équi-partagé, la voix du président compte double pour permettre une majorité relative.

Article 7 des statuts

Changer le nombre 15 en 10

Article 11 statuts

Supprimer "1 vice-président et 1 trésorier adjoint". Ajouter "Il reste cependant fortement recommandé que le bureau comporte un trésorier adjoint et un vice-président."

Point 5 : Vote modification des statuts : unanimité (9 votants)

Article 8.5 du RI

Remplacer "moins de 15 membres" par "moins que le nb de membres titulaires fixés par les statuts"

Article 12 du RI

Supprimé "assisté d'au moins un vice-président et assisté d'un trésorier-adjoint" et ajouter "et s'il y a lieu vice-président et trésorier adjoint".

Point 5bis : Vote modification du RI : unanimité

6) Modification du RI des CLAS sur les contraintes d'effectif et de taux de prise en charge

Dans le RI des CLAS dans les articles 3.1 et 3.3 sont indiqués un nombre minimum de participants pour les activités avec professeur payé et un pourcentage maximum de subvention. Depuis le COVID, et malgré la reprise des activités des CLAS, des dérogations sont votées chaque année sur ces 2 éléments pour assurer la tenue des activités. La question se pose de modifier le RI pour ne plus reproduire tous les ans des demandes exceptionnelles. Un rappel est fait sur le rôle de "garde de fou" que représente le CA auquel les CLAS rendent compte de leur fonctionnement sans nécessairement tout écrire dans les RI.

Article 3.1 du RI des CLAS

Ne pas modifier le nombre de 10 mais ajouter : "Le bureau du CLAS se réserve néanmoins le droit de prolonger d'un an supplémentaire une activité avec professeur n'ayant plus que 6 participants."



Article 3.3 du RI des CLAS

Remplacer 50% par 65%

Point 6 : Vote modification du RI : unanimité

7) Sollicitation de la commission mixte d'aides exceptionnelles

Lors de la commission aides du 4 avril, une Aide à caractère exceptionnelle de 2 000€ a été proposée. Il n'y a eu aucun autre dossier cette année et ce dossier ne pouvait bénéficier d'aucune autre aides et était urgent.

Point 7 : vote de la demande de valider a posteriori l'attribution d'une demande à caractère exceptionnel de 2 000€ Vote unanimité

8) Problème d'autorisation d'accès sur le site de Meudon

Il y a un problème pour l'autorisation d'accès sur le site de Meudon pour les membres du CESOP extérieurs à l'Observatoire (profs, retraités).

Des cartes d'accès nominatives ont été demandées mais aucune réponse n'a été faite par le PSIS qui a changé sa procédure en 2024 et en particulier le formulaire.

La solution alternative actuelle à Meudon est de déposer des listes par activité. Le CESOP étudie la possibilité d'éditer des cartes pour ses membres et d'en informer le PSIS.

9) Information sur l'analyse des sols sur le site de Meudon

Présentation faite par Xavier avec intervention de Isabelle. Détails dans le support de présentation.

Bref historique

- En 2023, le CESOP a fait appel au bureau d'expertise OGI afin de réaliser une série de prélèvements suivie d'une analyse des sols du potager du CLAS Meudon et des espaces extérieurs du CLE (voir CR CA CESOP du 26 janvier 2023 pour rappel)
- Les prélèvements sur site ont eu lieu les 11 et 12 mai (+ 1 juin)
- L'analyse des résultats a été fortement retardé par le départ de la personne en charge du dossier chez OGI
- Le rapport d'analyse (DIAG)¹ a finalement été livré le 7 mars 2024 et l'étude quantitative des risques sanitaires (EQRS)² concernant l'ingestion des sols le 18 mars 2024



(Bref) historique

- En 2023, le CESOP a fait appel au bureau d'expertise OGI afin de réaliser une série de prélèvements suivie d'une analyse des sols du potager du CLAS Meudon et des espaces extérieurs du CLE (voir CR CA CESOP du 26 janvier 2023 pour rappel)
- Les prélèvements sur site ont eu lieu les 11 et 12 mai (+ 1 juin)
- L'analyse des résultats a été fortement retardée par le départ de la personne en charge du dossier chez OGI
- Le rapport d'analyse (DIAG)¹ a finalement été livré le 7 mars 2024 et l'étude quantitative des risques sanitaires (EQRS)² concernant l'ingestion des sols le 18 mars 2024

Il y a 2 seuils : celui de vigilance et celui d'alerte. Sur la planche 10, les valeurs en gras correspondent aux valeurs pour lesquelles les seuils sont dépassés. Sur la parcelle S 13, près du bâtiment Lyot, du mercure à un taux élevé est présent. Il n'y a pas de parcelles cultivées à cet endroit.

Une communication a été faite auprès des jardiniers.

La question se pose de poursuivre ou non les analyses et de trouver des solutions alternatives.

Il y a une relation avec le dialogue budgétaire prévu en juillet pour prévoir le montant supplémentaire de l'activité jardinage (analyse, remplacement de la terre, culture hors sol) et donc on a besoin d'avoir des informations supplémentaires d'ici avant le prochain CA CESOP prévu en juin.

Concernant le CLE : il faudra ajouter au RI une référence aux activités de maraîchage.

10) Information sur le DUERP du CESOP

Un groupe a été constitué pour mettre en place le DUERP (document unique d'évaluation des risques pro) et Mathieu a accepté d'en être le référent vis à vis du CESOP (participants Claire, Cécile). Cela concerne principalement les salariés du CLE. Nous avons été alertés par l'OP sur l'existence obligatoire de ce document : nous nous sommes engagés à les informer de l'avancement du dossier : le chantier est lancé et les travaux ont commencé.

11) Information sur le projet APS et sur le PSL-Sport

Le CESOP a été sollicité par l'Observatoire dans un premier temps pour des idées, pas spécialement retenues, et l'intérêt a plutôt porté sur la fourniture d'adresses et de fournisseurs.

Le CESOP participe au comité de pilotage du projet mais est attentif au fait que la mission QVT est portée par l'Observatoire et il ne faut pas substituer des actions faites par des bénévoles au sein du CESOP et de ses CLAS à celles de personnes recrutées pour cela par l'Observatoire. Bien entendu le CESOP est prêt à coopérer, dans la mesure de ses moyens, aux actions de mise en qualité de la vie au travail. Il est à



noter que le budget du CESOP ne prévoit pas une ligne dédiée au support explicite de l'OP dans sa mission QVT.

12) Point d'information sur le dialogue social

Une réunion a été tenue avec la DRH. La 2ème a été ajournée. Le point principal a porté sur l'aide que pourrait apporter le CESOP aux missions sociales auparavant remplies par le rectorat (avant le passage au RCI). Le CESU a été mentionné : c'est une procédure chronophage et dont le CESOP n'a pas les moyens d'assurer la logistique. Pour d'autres actions (aide au logement...), la possibilité de mise en place d'une commission mixte CESOP – Observatoire (similaire à ce qui se fait pour l'Aide exceptionnelle) a été avancée. Cela permet de ne pas grever le budget du CESOP pour ces actions.

13) Questions diverses

Règlement intérieur des CLAS

Modification du RI (article 1.7) des CLAS portant sur la mention de certificats médicaux obligatoires.

Ne pourrait-on pas remplacer les certificats médicaux par des questionnaires de santé comme cela se fait dans les autres associations ? C'est un questionnaire qui est signé et qui comporte un certain nombre de questions. Si on répond par la négative à tout il n'y a pas besoin de certificat. Cela fait partie du chantier de révision des RI à lancer à la rentrée.

Commission voyage

Pour le voyage au Guatemala, il serait nécessaire d'accorder une augmentation du plafond à 2300€ pour pouvoir réserver le voyage.

Le nombre de votants n'étant plus suffisant en cette fin de réunion, il est proposé de procéder à un vote par mail pour pouvoir honorer les dates de réservation qui restent à être précisées au CESOP par la commission. Le prochain CA (en juin) étant trop loin.

14) Date de la prochaine réunion du CA du CESOP et des AG ordinaire et extraordinaire du CESOP

Il est envisagé un CA début juin (4 ou 6 juin) si le délai est suffisant pour terminer les bilans financiers des commissions et du CESOP, avec une AG fin juin (25 ou 27 juin).



Vote additionnel par mail au CA du CESOP du 25 avril 2024

Ont participé à ce vote par mail : 12 personnes

corinne.daubas@obspm.fr, jean-laurent.dournaux@obspm.fr, Sylvie.Lemaitre@obspm.fr,
maider.bugnon.olano@obspm.fr, francoise.roques@obspm.fr, Yamina.Saghi@obspm.fr,
felix.maouly@obspm.fr, cecile.venueau@obspm.fr, philippe.rousseau@obspm.fr,
catherine.muset@obspm.fr, philippe.zarka@obspm.fr, florence.henry@obspm.fr

**Point question diverse – commission voyage : Augmentation exceptionnelle du plafond 2024 de la
commission voyages à 2 300€ Vote 9 Pour 3 Abstentions**



Synthèse des votes et décisions :

Point 1 : Vote désignation de la présidente et des secrétaires de séance : Unanimité pour.	1
Point 2 : Vote de l'ordre du jour : Unanimité Pour (8 votants).....	2
Point 3 : Vote de validation du CR : 7 Pour et 1 Abstention	2
Point 4 : Vote des bilans : 9 Pour.....	5
Point 5 : Vote modification des statuts : unanimité (9 votants)	6
Point 5bis : Vote modification du RI : unanimité	6
Point 6 : Vote modification du RI : unanimité	6
Point 7 : vote de la demande de valider a posteriori l'attribution d'une demande à caractère exceptionnel de 2 000€ Vote unanimité	6
Point question diverse – commission voyage : Augmentation exceptionnelle du plafond 2024 de la commission voyages à 2 300€ Vote 9 Pour 3 Abstentions	

Cécile VENEAU
Secrétaire du CESOP

c.Veneau

Catherine MUSET
Présidente du CESOP